

Bonjour suite a un litige de remboursement

Par crunchdamour, le 17/12/2008 à 15:51

voila depuis quelques temps j essai de me faire rembourser par la société altya qui est une société de vente par correspondance le trop perçu que je leurs est envoyer suite au menace de recouvrement judiciaire de leurs société qui soi disant n avait pas reçu mon chèque .voyant le problème j ai régler par carte bleu la somme qui me demander ,et j ai téléphoner pour leurs demander de ne pas encaisser le chèque mais de me le renvoyer , mais entre temps il on encaisser le chèque je suis en contacte depuis le mois de juillet avec eux par mail mais il on commencer a me demander les justificatifs ce que j ai fourni mais la mauvaise foi de celle ci me dise qui non pas de trop perçu , j ai essayer d avoir un numero de téléphone d un responsable litige mais pas en 08 mais en 01 il ne veulent pas me le donner je me tourne vers vous pour me donner une réponse ou la marche a suivre ps /le montant du chèque n est pas élever 40.47 mais pour le principe . merci de votre réponse

Par alex1407, le 17/12/2008 à 16:06

Bonjour,

tu aurais du voir avec ton conseiller bancaire pour faire opposition à ce chèque. Maintenant c'est trop tard, mais pour le principe va voir une association consommateur (ex : ufc que choisir), tu paies ton adhésion 26 e mais après il s'occupe de ton dossier et ils "menacent"de faire des recours aupès du tribunal et la les sociétés ne veulent pas y aller. Nous avons eu un conflit avec bouygues comme quoi on devait payer 350 euros de résiliation car on a arrété pour un difonctionnement avec leur ligne et 63 e de forfait même pas utilisé puique résilié, ils nous ont foutu une agence d'huissier pendant 3 semaines ils nous ont harcelé puis on a reçu un courrier comme quoi on devait payer seulement 32e pour

l'utilisation du forfait (ce qui est normal) et le restant abandonné après avoir reçu le courrier de ufc. Voilà